

# Le BAFA Citoyen

offre l'opportunité de construire pour et avec les jeunes. Au-delà de la préparation à une fonction éducative et de responsabilité, les objectifs sont les suivants :

Faciliter l'accès  
à une formation qualifiante

Aider à l'insertion professionnelle

Encourager l'engagement citoyen

Promouvoir les valeurs pédagogiques  
des accueils de loisirs du territoire

## Les heures citoyennes

- **30 heures** pour une contribution citoyenne, soit **4 mercredis dans un accueil de loisirs** du secteur du jeune ou **4 vendredis soirs dans le secteur jeunesse** (si + de 21 ans).

Ces heures seront organisées autour d'un **Parcours Citoyen** défini à l'avance et en concertation avec le/la candidat(e).

- Participer à la journée "la jeunesse s'engage".

Service Jeunesse  
de la Communauté  
de Communes  
Roumois Seine

[fij@roumoiseine.fr](mailto:fij@roumoiseine.fr)



Soutien financier pour  
les jeunes de 16 à 25  
ans souhaitant passer  
le BAFA en échange  
de la réalisation  
d'heures citoyennes.

# BAFA Citoyen



# Le BAFA c'est quoi ?

Le **Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)** est un diplôme vous permettant **d'animer et d'encadrer des enfants, des adolescents au sein des centres de vacances et de loisirs.** Il vous offre la possibilité de travailler dans le domaine de l'animation et de faire un premier pas dans le monde du travail.



La session de **formation générale** BAFA dure 8 jours.



Le **stage** (14 jours minimum) permet de mettre en pratique les acquis en encadrant des enfants ou ados dans un accueil collectif de mineurs.



La **session d'approfondissement** ou de qualification (6 à 8 jours minimum), permet de consolider les acquis et se spécialiser dans un domaine.

## Je suis intéressé, comment faire ?

Je prends contact avec  
la responsable du service jeunesse :  
[fij@roumoiseine.fr](mailto:fij@roumoiseine.fr) et je suis les étapes :

- 1** Inscription préalable et entretien avec la responsable jeunesse
- 2** Dossier d'inscription à compléter et à rendre dans les délais impartis
- 3** Passage du dossier en jury pour l'obtention du financement de la collectivité
- 4** Réalisation des 30h citoyennes dans les accueils de loisirs avant la formation générale BAFA
- 5** Formation générale BAFA financée par la collectivité à hauteur de 600€ maximum
- 6** Stage pratique rémunéré au sein d'un accueil de loisirs de la collectivité
- 7** Autofinancement de la formation d'approfondissement BAFA
- 8** S'engager sur 1 mois d'été dans un accueil de loisirs de la collectivité
- 9** Participer à un évènementiel pour partager cette expérience
- 10** En tant que jeune diplômé, vous vous engagez à faire une session d'été au sein de la collectivité en tant que salarié

## Conditions

- Résider sur le territoire Roumois Seine
- Être âgé de 16 à 25 ans
- Aucune condition de revenu n'est demandée
- S'engager à suivre la procédure complète de formation BAFA dans le délai imparti
- Obtenir un devis personnalisé d'un organisme de formation BAFA
- S'investir activement dans les missions citoyennes qui vous seront confiées

Toutes les modalités et les étapes sont détaillées dans le dossier d'inscription.

